



UT CFE-CGC

BP 30 536 – 98 895 NOUMEA CEDEX
Nouvelle-Calédonie
☎ (687) 41 03 00 📠 (687) 41 03 10
utcfecgc@utcfecgc.nc



SECTEUR ENSEIGNEMENT PRIMAIRE PUBLIC

Voici une compilation des remontées de terrain et interrogations que les enseignants nous ont fait parvenir et que nous vous transmettons :

1) Gestion des écoles d'accueil des enfants des personnels prioritaires pendant le confinement :

a) Remontées de terrain :

- Difficulté de faire respecter les gestes barrières par les élèves (surtout les plus jeunes).
- Difficulté de mettre en place des récréations décalées.
- Manque de matériel (papier, stylos, crayons, jeux pour les maternelles ...) dans les classes d'accueil.
- Manque de gel hydroalcoolique.
- Manque d'un enseignant de réserve dans ces écoles afin de pouvoir prendre le relais lorsqu'un enseignant ne peut finalement plus se présenter. En effet, lorsqu'un enseignant ne se présente pas, il n'est pas envisageable de dispatcher les élèves puisque les gestes barrières ne sont gérables que par 10 élèves maximum. Le directeur présent essaie de prendre le relais mais ne peut assurer la direction en même temps.
- Les élèves ne viennent pas avec leur dossier pédagogique qui a été envoyé par leur enseignant.
- Concernant le volontariat des enseignants pour les écoles d'accueil, c'est souvent les mêmes qui ont été présents.

b) Questionnement :

P.sud :

- Les volontaires enseignants sont souvent les mêmes dans les écoles d'accueil, l'assignation des enseignants n'ayant jamais été volontaires a-t-elle vraiment été mise en place en province Sud ?
- Concernant la garde des enfants des enseignants volontaires ou qui seront assignés, est-il possible d'avoir plus d'informations à ce sujet car nombreux sont ceux qui ont un conjoint qui travaille (pas toujours en tant que prioritaire) ?

Pays :

- Les volontaires enseignants sont souvent les mêmes dans les écoles d'accueil, a-t-il été envisagé que tous les enseignants doivent s'inscrire sur un planning ?
- Est-ce qu'un congé pour garde d'enfant est reconduit ?
- Avez-vous envisagé de demander à tous les enseignants à s'inscrire dans les plannings ?
- Avez-vous envisagé de prévoir un enseignant en renfort sur ces plannings en cas d'absence d'un enseignant volontaire prévu ?
- Peut-il y avoir un consensus sur les consignes de gestion des groupes d'élèves sachant qu'il est pratiquement impossible d'établir les gestes barrières à tous les moments de la journée ?

2) Continuité pédagogique :

a) Remontées générales de terrain

- La continuité pédagogique est mise en place dans toutes les écoles et la majorité des élèves ont eu les dossiers préparés. Les enseignants gardent le lien autant que possible et de diverses manières (distribution ou collecte docs papier, classe en distanciel, par téléphone, par sms). Toutefois, en prenant en compte la différenciation pédagogique et les besoins de chacun des élèves, l'élaboration des livrets papier n'est pas aisée.
- Dans certains quartiers de l'agglomération et dans de nombreuses écoles du Nord et des Îles, il est difficile de contacter certaines familles pour remettre les dossiers pédagogiques version papier ou même de garder un lien avec les élèves qui n'ont en majorité pas de connexion internet voire pour certains pas ou plus de téléphone.
- Certaines familles ont tout simplement peur de sortir pour récupérer le dossier et n'ont pas les moyens d'imprimer le dossier si on le leur envoie.
- Les enseignants font les efforts nécessaires pour rester en contact avec les élèves mais la remarque générale est qu'ils ont très peu de retour de parents (même quand celui-ci a été demandé par mail, par sms ...). Les parents attendent les dossiers mais aucun retour de leur part alors qu'un suivi des élèves est demandé par les IEP. ATTENTION A LA PRESSION DANS CERTAINES CIRCONSCRIPTIONS.
- Les enseignants sont réticents à appeler de leur propre numéro de téléphone car beaucoup ont été ensuite harcelés par des parents à toute heure.
- Dans certains milieux les enfants manquent de matériel (stylos, crayon de papier, marqueurs, crayons de couleurs, ciseaux et colle) à la maison pour réaliser les activités proposées.
- Le gros problème reste les enfants en difficulté : ce sont généralement ceux qui n'ont pas d'ordinateur, pas de moyen de les joindre et donc pas de contact. Les enseignants s'inquiètent du retard pris dans les apprentissages par les 2 confinements et l'écart qui se creuse chaque jour un peu plus pour les élèves en difficulté.

➔ Les principales difficultés viennent du manque, du peu ou du retard d'informations alors que les enseignants sentent beaucoup de pression. Les enseignants doivent préparer la continuité pédagogique sans consignes, ni directives claires, ni durée et en ayant la date officielle de la prolongation du confinement au seul point presse du gouvernement alors qu'ils ont besoin de temps pour préparer sereinement les dossiers.

➔ Après 2 confinements et des demandes répétées des enseignants, il n'y a pas eu de réelles formations pragmatiques sur « Faire classe » en distanciel. Les CP envoient des dossiers ou des formations sur Magistère sur des sujets, certes, intéressants mais non pertinents pour la gestion de cette continuité pédagogique en distanciel. Les enseignants prennent énormément de temps à trouver, à se former seuls sur ONE, sur ZOOM ou autre logiciel de visio, sur la création d'exercices interactifs comme sur Learning Apps par exemple, sur des possibilités diverses d'exercices/des cahiers numériques comme ce que vient de proposer le Cartable Fantastique.

➔ Il ne faut pas oublier que certains enseignants gardent eux aussi leurs propres enfants et qu'il n'est pas facile d'allier continuité pédagogique et rôle de parents pour des enfants confinés.

b) Situation particulière de la Province des îles :

- La continuité s'est organisée en grande partie sous forme de dossiers papier, la plupart des parents n'ayant ni adresse e-mail, ni connexion internet. Les parents qui n'ont pas de véhicule ne peuvent pas venir chercher les dossiers pédagogiques et les enseignants optent pour les livrer puis les récupérer la semaine d'après quand ils livrent les prochains. Mais des difficultés peuvent intervenir car certains enseignants sont touchés par le COVID et les enseignants des écoles de tribus qui, pour la plupart, n'y habitent pas, ont eu du mal à se déplacer dans leur école ou pour distribuer les dossiers car secteurs sont parfois interdits d'accès.
- Les enseignants qui ont assuré les permanences dans les écoles d'accueil et qui ont aussi préparé des dossiers pédagogiques pour d'autres collègues sont frustrés par le manque de solidarité mais avant tout par le manque d'implication de certains collègues.
- Les enseignants ont rencontré des difficultés au niveau matériel en raison de l'impossibilité d'imprimer ou de photocopier les documents (photocopieurs en panne, plus d'encre...).

c) Questionnement sur la continuité pédagogique :

- Aucune consigne n'a été donnée concernant la récupération et la manipulation des dossiers papier, ces derniers ne présentent-ils pas un risque de contamination par contact ?
- Les enseignants pourraient-ils être informés en amont des prolongations de date de confinement afin de préparer la continuité pédagogique dans les meilleures conditions ?
- Serait-il possible d'avoir une aide communale ou provinciale pour les familles défavorisées pour du matériel papeterie ?
- Les élèves en difficultés pourraient-ils être suivis plus particulièrement par le DESED et le DESED pourrait-il fournir des dossiers différenciés pour ces élèves ?
- Comment prendre contact avec les parents sans donner son propre numéro de téléphone ? Les enseignants ont-ils accès au téléphone de l'école pour le faire ?
- Les enseignants des îles, ayant leur famille sur la grande terre, qui ont assuré les permanences et qui ont été plus actifs demandent la possibilité de revenir chez eux durant les vacances avant la reprise ?
- Quelle action ou quelle possibilité (communication générale) a été envisagée pour expliquer la nécessité de la continuité pédagogique aux parents et son importance pour les élèves confinés ?

Dans l'hypothèse d'un confinement répété :

- Réfléchir à un autre moyen d'apprentissage (vidéo sur clé USB ou en ligne), voire cours à la télé ?
- Est-il envisagé d'avancer dans les apprentissages sachant que tout le monde ne pourra pas bénéficier de cet apprentissage ?

Par la suite : Les enseignants peuvent-ils avoir des formations pertinentes en matière d'enseignement en distanciel ?

3) Calendrier scolaire de reprise

a) Remontées générales de terrain

- Les enseignants sont restés bien confinés chez eux, beaucoup ont la crainte de la propagation du COVID et certains ont des conditions médicales fragiles, il y a un réel climat anxiogène autour du sujet de la reprise en présentiel.
- Le confinement et la continuité pédagogique n'est pas de tout repos (préparation, visios, suivi des élèves, pression de la crise sanitaire...). Un peu de réelles vacances hors confinement permettrait aux élèves de relâcher cette pression du confinement et fournir un meilleur apprentissage à la rentrée. En effet, pour beaucoup d'enfants des vacances durant le confinement n'est pas synonyme de vacances.
- Enchaîner 9 semaines ne sera pas si bénéfique que ça pour les élèves du primaire. Donc avancer les vacances n'est pas une bonne idée, les enseignants ont déjà fait l'expérience de longues périodes, cela n'a pas été bénéfique pour les élèves.
- Les mêmes enseignants qui ont été volontaires pour les écoles d'accueil auront peu de pause avant la reprise en présentiel.
- Dans les îles, certaines familles sont séparées, les uns à Nouméa et les autres sur les îles. L'idée de reprendre l'école, aussi bien pour les adultes que pour les enfants, sans avoir pu passer du temps avec ses proches, est perturbant et peut être source de déchirements intra-familiaux.

b) Questionnement

- Le gouvernement réunit les syndicats demain à 11h et fera ses annonces lors du point presse de 14h. Est-ce que les avis des syndicats et donc des enseignants seront pris en compte vu le très court délai entre la réunion et le point presse ?
- Serait-il possible de prendre en compte d'autres propositions plus appropriées pour les élèves et les enseignants de changement de calendrier scolaire (des propositions ont été émises par le biais des syndicats) ?
- La date de reprise envisagée par le gouvernement ne correspond-t-elle pas avec le pic prévu par les experts ?

4) Modalités de reprise des cours après le confinement :

a) Remontées générales de terrain

- La plupart des enseignants qui nous ont contactés trouvent la situation sanitaire trop critique pour reprendre les cours dès le 11 octobre 2021 sachant que les experts prévoient un pic de l'épidémie mi-octobre.
- Avec l'expérience de reprise après les deux confinements précédents, les enseignants savent que la distanciation entre élèves sera impossible à respecter :
 - En demi-classe ou en classe entière (la distanciation des bureaux est ingérable).
 - Difficultés pour les récréations décalées à cause du bruit engendrée et des rangs avec distanciation par manque de place (à la cantine ou dans les transports, cette distanciation est inexistante !).
 - Le respect du port du masque pour les élèves du primaire est très compliqué et devient inefficace s'il n'est pas mis correctement.
 - Le sens de circulation unique peut être compliqué à mettre en place dans certaines écoles.
- Par contre, le lavage des mains fréquent est réalisable et déjà mis en place mais le gel hydroalcoolique est aussi nécessaire. De plus, les directions d'écoles et les enseignants s'inquiètent vraiment pour l'approvisionnement du matériel nécessaire au respect des gestes barrières.
- Porter le masque en permanence par un enseignant porte préjudice à certains apprentissages comme pour la phonologie ou la lecture d'album.
- Les enseignants de maternelle et de début de cycle savent que les protocoles stricts de reprise vont rendre leurs conditions de travail plus difficiles encore que pour les autres niveaux de classe. En effet, les petits qui ont besoin de beaucoup de contact de leur part et ils espèrent que les protocoles seront pertinents, réalistes et pragmatiques à mettre en œuvre. Il ne s'agira pas de stresser et d'angoisser tout le monde.
- Les enseignants spécialisés en charge de classe ou d'élèves en situation d'handicap sont réellement préoccupés par les décisions qui vont être prises concernant les modalités de reprise car la situation de ces élèves sont très particulières. A savoir, que sur le port du masque, il sera difficile de respecter cette mesure, justement, par rapport à leur profil bien particulier, engendrant des besoins spécifiques au quotidien (leur handicap), notamment les gestes barrière, de distanciation ... En effet, il ne se passe pas un jour, sans que les enseignants et les AV soient en contact physique avec la plupart des effectifs de classe.
- Dans les îles, les enseignants nous font part qu'eux-mêmes et beaucoup de parents sont inquiets d'un déconfinement trop rapide. Les problématiques rencontrées sur les îles ne sont pas les mêmes que celles rencontrées à Nouméa et Grand Nouméa. Du fait de la grande promiscuité qui règne au sein des tribus et des familles qui les constituent, il est à craindre que le virus n'ait déjà atteint une partie de la population plus importante certainement que ne l'annonce les chiffres officiels. A cela s'ajoute, le manque de confiance et de motivation à se faire vacciner.

b) Questionnement

- Comment la reprise en présentiel va-t-elle se dérouler ? Classe entière, demi-groupe, échelonnée ou pas ? Masque obligatoire, pour les enseignants, pour les élèves ? Les récréations ? Sens de circulation ? Prise de température des élèves à l'arrivée ?
- Quel protocole sanitaire (DASS) sera adopté à la fin du confinement dans les écoles pour éviter la contamination, notamment en maternelle où il y a beaucoup de manipulation et serait-il possible de nous en informer bien en amont ?
- Est-ce que la préparation matérielle des classes et des écoles (balisage ...) peut se faire pendant le confinement ? Comment les enseignants prêtant leur classe pour les écoles d'accueil pourront-ils y avoir accès pour préparer les classes et leur école à temps pour la reprise ?
- Si les vacances devaient être avancées et que la présence des enseignants devait être sollicitée lors de la deuxième semaine de vacances, que faire avec leurs enfants ?
- Concernant la reprise des élèves en situation d'handicap, quelles seront les modalités concrètes de reprise en présentiel ?
- Dans les classes se partageant des ATSEM, AV ou aide-maternelle, pourraient-elles n'être assignées qu'à un seul groupe d'élèves ou à une même école pour éviter une trop grande circulation ?
- En garderie, à la cantine et dans les transports, les enfants seront-ils encore tous mélangés ? Si oui, quel intérêt des distanciations tellement compliquées à maintenir dans les écoles ? Si non, comment le gérer au niveau du temps de cantine, du nombre de voyages des transports ?
- Quelle organisation avec des effectifs de classe chargés et un virus qui circule ?

- Quel protocole en cas de cas positif dans une classe ? Dans l'école ? Que se passera-t-il si un enseignant est positif, que ce soit pour l'enseignant mais aussi les élèves qui ont été en contact ?
- Comment se fera la prise en charge des classes en cas de nombreuses maladies d'enseignants atteints du COVID ? Y aura-t-il assez de remplaçants ?
- Un local d'accueil dans chaque établissement pour les élèves présentant les symptômes de la covid-19 est-il disponible dans toutes les écoles ?
- Comment sera géré les échéances et les modalités des évaluations CP/CM1 ? Est-ce possible de supprimer les diverses attestations de fin d'année et de cycles (APER, B2i, savoir nager, A1 ...) pour cette année ?
- Les parents seront-ils informés sur les risques, les symptômes qu'un enfant peut avoir pour éviter trop d'absences dans les écoles et pour que les parents sachent quand les garder à la maison en cas de symptômes ?
- Pour les élèves arrivant par transport scolaire, que faire des élèves arrivant sans masque si obligatoire ou présentant des symptômes de COVID si les parents sont injoignables ou ne peuvent pas venir le rechercher ?
- Les familles auront-elles l'obligation d'envoyer les enfants à l'école dès la reprise ?
- Comment les écoles sauront-elles si un élève a bien le COVID et que donc l'élève doit être isolé à domicile avec le secret médical ? Son retour devra-t-il être validé par un certificat médical ?
- En cas d'absence, les enseignants devront-ils assurer la continuité pédagogique pour les élèves absents et le présentiel en même temps ?
- Quel matériel sanitaire sera fourni aux écoles par la commune ou l'employeur ?
 - Masques pour les enseignants ?
 - Masques pour les élèves ? De tous les niveaux ?
 - Du savon liquide, du gel hydroalcoolique, papier essuie-main, thermomètre électronique pour le front ?
- Sur quel budget se fera l'achat et le réapprovisionnement de ce matériel sanitaire ?
- Des blouses lavables ou jetables sont-elles envisageables pour protéger nos vêtements et permettre un peu plus de souplesse ?
- La plupart des enseignants ont utilisé leurs rames de papier et du matériel divers d'école pour préparer les dossiers de continuité pédagogique et dans les écoles d'accueil et se retrouvent ou vont se retrouver sans rames ou en manque de matériel jusqu'à la fin de l'année scolaire, sur quel budget supplémentaire pourront-ils recommander du papier ?

Pour les îles Loyauté :

- A Maré, par exemple, les collèges servent de lieu d'accueil aux personnes porteuses du Covid et non l'hôtel initialement prévu car pas assez de places. Que fait-on des élèves et des malades à la reprise ? Comment le personnel de ces internats pourront-ils prendre en charge des classes complètes et quand pourrait se faire la stérilisation des lieux avant la reprise des cours ?

5) Gestion du personnel enseignants à la reprise des cours :

a) Remontées générales de terrain

- Les craintes des enseignants sont nombreuses et engendrent de l'anxiété : décès du COVID qui augmentent, hôpital saturé, manque de médecins et de personnel soignant, cas confirmés chaque jour en augmentation constante, élèves pouvant être des porteurs sains, risque de propager le virus dans leur famille, manque de sécurité, reprise des cours envisagée par le gouvernement sans aucun avis sur l'évolution sanitaire et sachant que le pic n'est pas encore atteint, possibilité pour les enseignants vaccinés depuis 6 mois de bénéficier de la 3^{ème} dose avant la reprise, incertitude au niveau professionnelle quant à l'obligation vaccinale pour les enseignants ne désirant pas se faire vacciner ... Leurs interrogations sont donc nombreuses.

a) Questionnement

- Quand est-ce que les enseignants qui se sont vaccinés et qui ont déjà 6 mois depuis leur 2^{ème} dose, pourront-ils bénéficier de la 3^{ème} dose ?
- Le dépistage des personnels et des élèves au sein même des écoles sera-t-il mis en place dès la reprise comme en Métropole depuis la rentrée de septembre ? Si oui, selon quelles modalités ?
- Quels enseignants pourront reprendre leur service dès la reprise des cours en présentiel ?

- Comment faire si les parents veulent savoir si l'enseignant de leur enfant est vacciné ? Comment faire s'ils ne veulent pas envoyer leurs enfants car l'enseignant n'est pas vacciné ?
- Qu'en est-il des enseignants avec des conditions médicales fragiles vaccinés ou pas ? Les enseignantes enceintes s'inquiètent de reprendre une classe dans leur état avec la circulation du variant Delta. Quelle est la recommandation des médecins du travail des employeurs ?
- Les enseignants feront-ils partie des professions dites sensibles avec obligation vaccinale au 31/10 ?
- Si c'est le cas, de combien de temps disposeront les enseignants pour se faire vacciner ? Une seule injection au 31/10 suffira-t-il ? Sinon quelle est la date butoir pour les 2 doses ?
- Comment les employeurs pourront-ils savoir si les enseignants sont vaccinés ou pas car il y a le secret médical ? Le PASS sanitaire va-t-il être mis en place ?
- En cas d'obligation vaccinale que ce soit au 31/10 ou 31/12, que se passera-t-il pour les enseignants ne désirant pas se faire vacciner ?
- Que se passe-t-il pour les concours internes/externes PE, instituteurs, CAFIPEMF ... 2021 ? Report, annulation ? Possibilité de certaines épreuves en visio ?

6) Les vacances :

- La fin d'année pour les élèves est-elle réellement actée pour le 10 décembre pour les élèves et le 17 décembre pour les enseignants ?



SECTEUR ENSEIGNEMENT PRIMAIRE
Christophe DABIN, Larissa THONON et
Cédrik SANGARNE

 GSM : CD : (687) 77.94.45 / LT : (687) 700 352
(687) 41.03.00 - FAX : (687) 41.03.10

 CD : christophe.dabin@utcfecgc.nc
LT : enseignement-primaire@utcfecgc.nc

 Complexe Commerciale LA BELLE VIE 224, rue Jacques
Iekawe PK6 BP 30 536 - 98895 NOUMEA CEDEX

UNION TERRITORIALE CFE-CGC DE NOUVELLE-CALÉDONIE